

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LESIGNY

JEUDI 23 JUIN 2022

Les membres du conseil municipal se sont réunis le Jeudi 23 Juin 2022 à 18 h 30 à la salle de la Mairie sous la Présidence de Daniel LEROY, 1<sup>er</sup> Adjoint.

## Etaient présents :


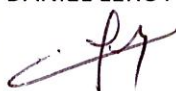
M. LEROY D., PICARD P., MENARD A., TREMBLAIS D., MAINGAULT S., SEMPERE S., VOYEZ C., BEAUVAIS P., Mme BLUET S.

Etait absent : M. COLIN JN. ayant donné pouvoir à M. LEROY D.

M. ENGRAND P. ayant donné pouvoir à M. SEMPERE S.

Monsieur LEROY Daniel, 1<sup>er</sup> Adjoint, ouvre la séance à 18 h 30.

## APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2022

	POUR	CONTRE	ABSTENTION	SIGNATURE DU SECRETAIRE DE SEANCE	SIGNATURE DU PRESIDENT DE SEANCE
PV DU 16 MAI 2022	11	0	0	PATRICK PICARD 	DANIEL LEROY 

## NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. TREMBLAIS Daniel est nommé secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

- 2022/041 : Choix de publication des actes en Mairie
- 2022/042 : Remboursement des cautions « local boucherie » après liquidation
- 2022/043 : Délibération au titre des amendes de police
- Questions diverses

D Tremblais est nommé secrétaire de séance.

## Choix de publication des actes en Mairie

M Leroy présente la législation concernant les modalités de la publication des actes en mairie pour les communes de moins de 3500 habitants.

Par affichage,

Par publication sur papier,

Par voie électronique,

Après en avoir délibéré les membres du conseil votent à l'unanimité ces trois propositions.

D Tremblais, demande que le procès-verbal soit affiché après approbation des membres du conseil municipal ainsi que les délibérations après transmission au contrôle de légalité.

#### **Remboursement des cautions « local boucherie » après liquidation.**

M Leroy informe les membres du conseil qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire concernant les cautions du local commercial de la boucherie suite aux liquidations.

Compte 023 : +1087,80 en dépenses de fonctionnement    compte 7718 :+1087,80 en recettes

Compte 165 : +1087,80 en dépenses d'investissement    compte121 : +1087,80 en recettes

Modifications acceptées à l'unanimité.

#### **Demande de subvention au titre des amendes de police.**

M. Daniel Leroy informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'aménager un parking jouxtant le cimetière qui servirait à la fois aux enseignants, aux parents des élèves des écoles et aux usagers du cimetière .

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

La Société Verna TP de Loches a été retenue comme étant la moins disante sur ce projet.

Montant des travaux :	13611,45€HT
Subvention ACTIV 3 :	5091,00€HT
Subvention Amendes de Police :	3402,86€ HT
Participation commune :	7839,08HT

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Ensuite, s'ensuit une discussion sur l'aménagement paysager de ce parking.

#### **M. Daniel Leroy donne les informations suivantes aux membres du conseil :**

- Invitation d'un conseiller municipal de Lésigny par le conseil Départemental de la Vienne le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet à la Préfecture
- Invitation pour deux conseillers municipaux de Lésigny aux courses hippiques de la Gatinière.
- Réunion dans notre commune du comité Départemental des villages fleuris le 29 Juin à 15h45.
- Mise en fonction de l'antenne relais avec 3 opérateurs sur les quatre prévus.
- Demande de stage d'un étudiant du Lycée Agricole de Thuré, M. Corentin CLOCHARD aux services techniques de la commune.
- Inauguration du nom de l'école de Lésigny « Les Quatre Vents »
- Décision par la Préfecture de Loches, de fermer l'aire de Loisirs « Le Bout du Pont » pour cause d'absence de surveillant de baignade sur l'été.

- Information donnée par M. Daniel Leroy, de la part de P Engrand qui demande à être aidé dans sa démarche du projet de mettre en place une antenne avec le club de tennis de table de Châtelleraut. M. Alain Menard explique le fonctionnement d'un club fédéré. Après discussion les membres du conseil demandent un chiffrage de ce projet et pose la question du stockage du matériel.
- Compte rendu donné par M. Alain Menard des différentes réunions auxquelles il a assisté concernant le plan vélo proposé par le Grand Châtelleraut.

M. Daniel Leroy, Président de séance clôture la séance à 20 h 30.

